

1.

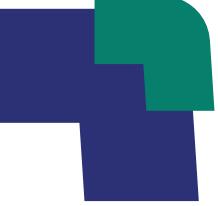
Le programme **Nouveaux Lieux Nouveaux Liens**

- •
- •
- •
- •
- •
- •

L'action de l'Etat en faveur des tiers-lieux se décline selon 4 grands types d'actions

1. **Les dispositifs de labellisation gérés par le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens :**
 - a) Fabriques de territoire : 407 labellisées entre 2020 et 2024
 - b) Manufactures de proximité 100 labellisées entre 2020 et 2024
2. **Le programme Deffinov :** tiers-lieux de compétences ou apprenants, issus de crédits DGEFP délégués aux Régions et aux DREETS: 185 tiers-Lieux labellisés Deffinov entre 2021 et 2024
3. **Le soutien aux réseaux régionaux et nationaux de tiers-lieux:** Réseaux régionaux de tiers lieux 18 réseaux expérimentés depuis 2021, 15 en activité. S'ajoutent le soutien au Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Tiers-Lieux et le soutien à l'Association Nationale des Tiers-lieux (ANTL)
4. **L'appui en ingénierie de projets via le programme PICT (pôle interface et contrats territoriaux) :** le lot 23-11 (national) est dédié à l'ingénierie en projets de tiers-lieux. Le cadrage, l'attribution, l'activation et le suivi sont pilotés par la Direction AOS au sein de l'agence et notamment le PICT, avec la participation du programme *Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens* spécifiquement sur la thématique tiers-lieux.

Le programme conduit également des études, organise des rencontres et participe à un travail de mobilisation autour du sujet TL.



2.

Le calendrier de la politique publique tiers-lieux

Les temps forts identifiés :

- S1 2025 : organisation de rencontre des acteurs publics engagés sur les tiers-lieux dans 4 à 8 régions dans l'année en lien avec GIP et les réseaux régionaux
- 3è semaine de juin en Centre Val de Loire: 1^{ère} rencontre des tiers-lieux apprenants Deffinov avec France Tiers-Lieux et la DGEFP
- 3 au 5 juin 2025 : ANCTour à Dijon
- 3 juillet 2025 au Sénat: restitution du RCI / « forum lien social et territoires » co organisé avec l'Ademe
- S2 :Tiers-lieux pour l'Europe 2 / Forum mondial de l'ESS (29 au 31/10) à Bordeaux – A préciser

3.

Schémas et cartes de nos dispositifs

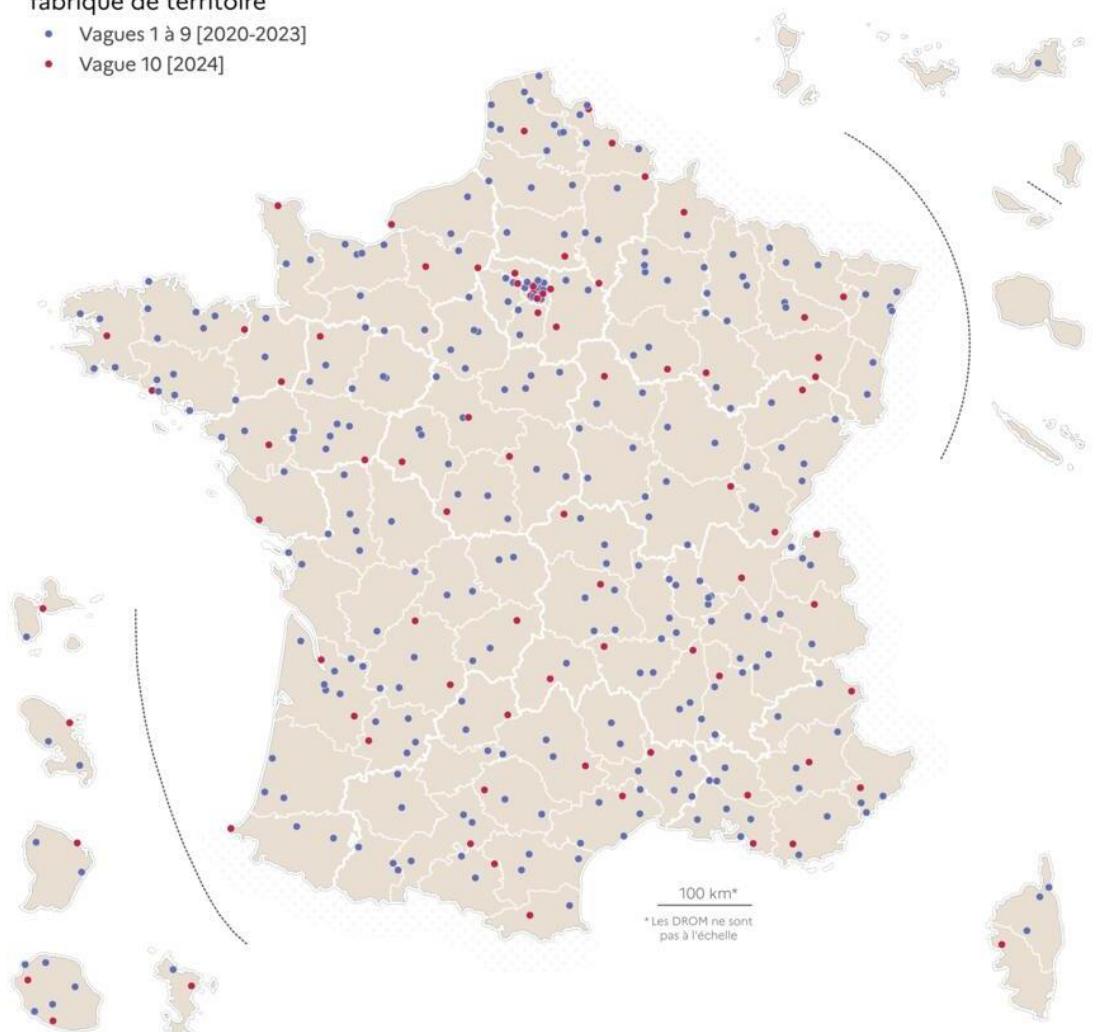
(toutes les slides suivantes)

1) Les Fabriques de Territoire

407
fabriques de territoire

Commune accueillant une
fabrique de territoire

- Vagues 1 à 9 [2020-2023]
- Vague 10 [2024]

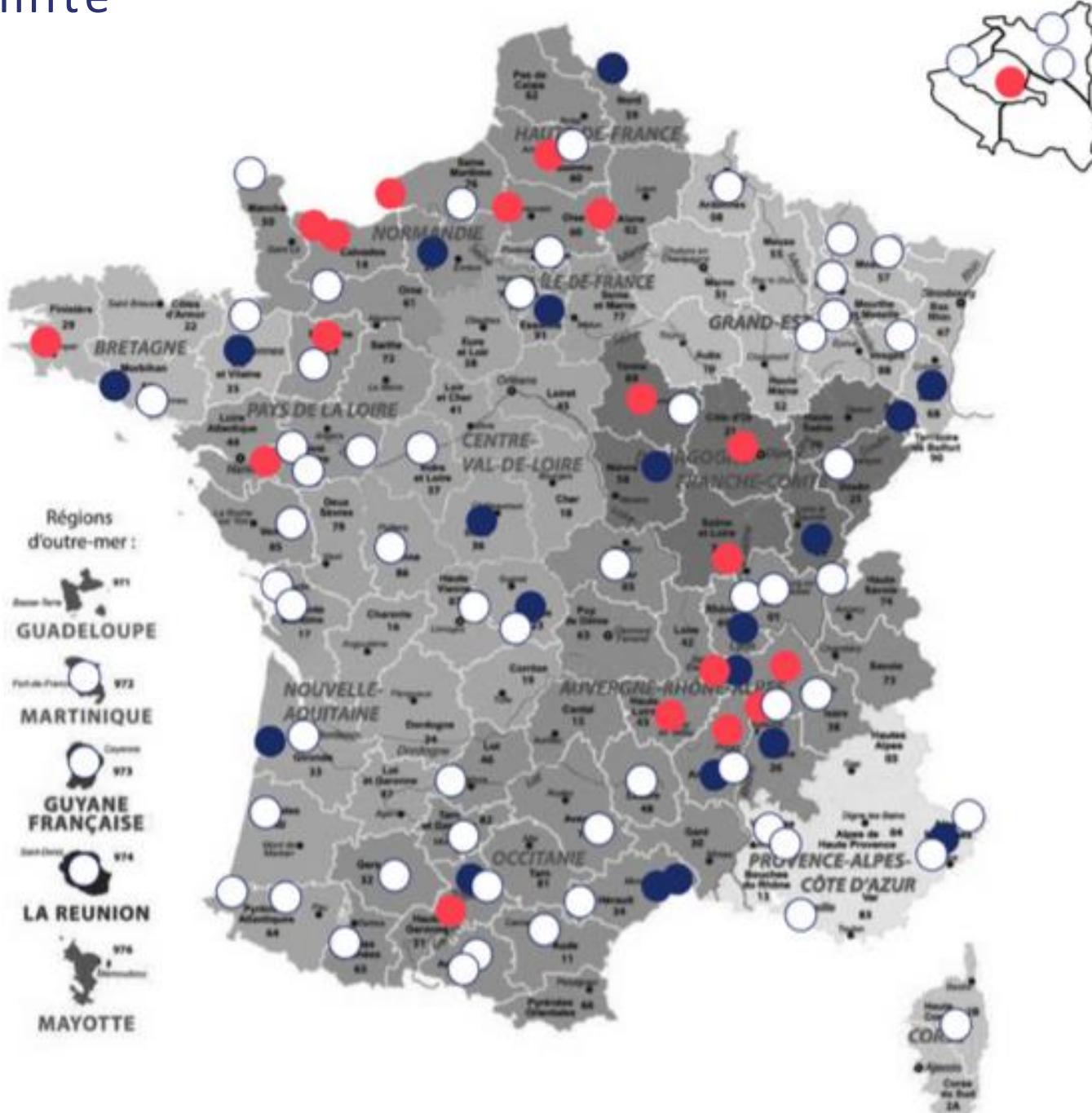


2) Les Manufactures de proximité

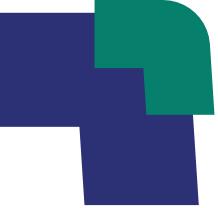


100 Lauréats

- **20** lauréats vague 1
- **19** lauréats vague 2
- **61** lauréats vague 3



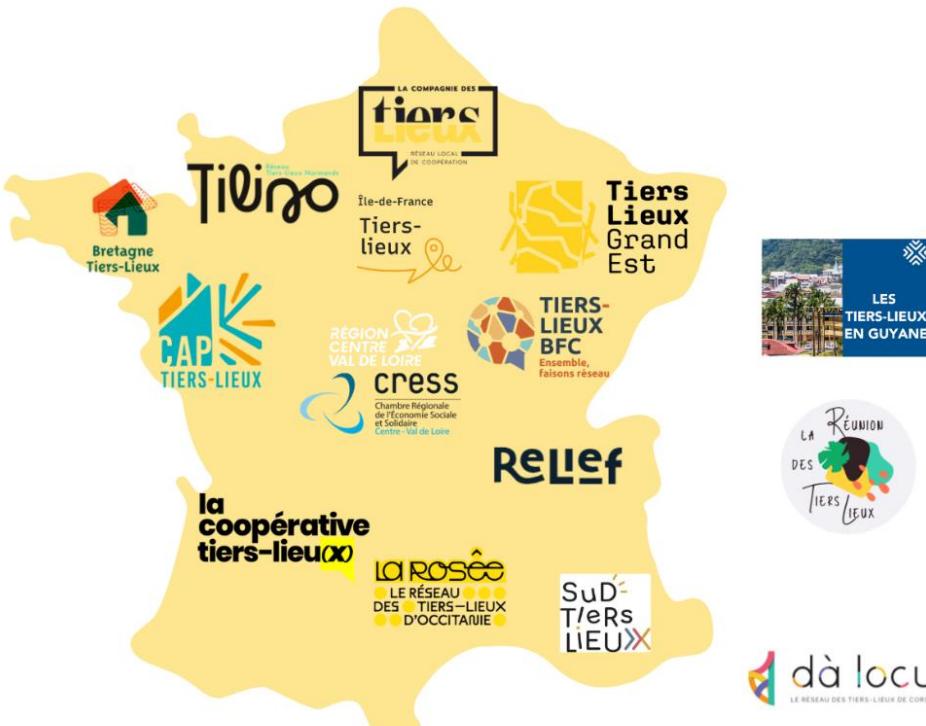
3) Les 15 réseaux régionaux en 2025



Focus Réseaux Régionaux de tiers-lieux

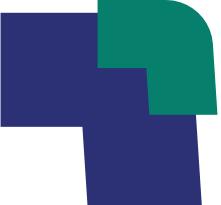


18 réseaux régionaux de tiers-lieux ont été expérimentés depuis 2021 avec un soutien de l'Etat allant de 30 000 à 130 000€ pour un an. 15 réseaux régionaux sont toujours actifs sur les 18 (3 soutien ont été suspendus, après constat d'une expérimentation non aboutie et en concertation avec ls SGAR : en Guadeloupe, Martinique et à Mayotte. En Guadeloupe, un nouveau réseau régional vient néanmoins de se constituer à l'initiative des tiers-lieux.)



Les réseaux régionaux participent à **l'animation des tiers-lieux de leur territoire** (y compris la communauté des labellisés) ainsi qu'à **l'information et l'orientation des porteurs de projet** (associatifs comme collectivités) pour faciliter l'émergence de nouveaux projets. Ils ont également **une mission particulière de sensibilisation des acteurs publics**. Les réseaux régionaux étaient attributaires, en consortium avec des bureaux d'étude, du lot tiers-lieu du MACB. Ce lot a été nationalisé, mais les réseaux régionaux restent **une porte d'entrée privilégiée des collectivités vers la thématique tiers-lieux**. Enfin, ils participent à la **mutualisation de ressources et moyens pour les tiers-lieux**.

Ils nous permettent également d'avoir accès à **des données régionales pour compléter notre connaissance de la dynamique nationale tiers-lieux**. A titre d'exemple, nous savons que certaines régions ont des tiers-lieux +/- installés en zone rurale. En NA, c'est particulièrement le cas avec 76% des tiers-lieux situés en zone rurale ; VS en Ile de France la moyenne régionale est de 8,5% . La moyenne nationale de tiers-lieux en-dehors des métropoles est de 52%.



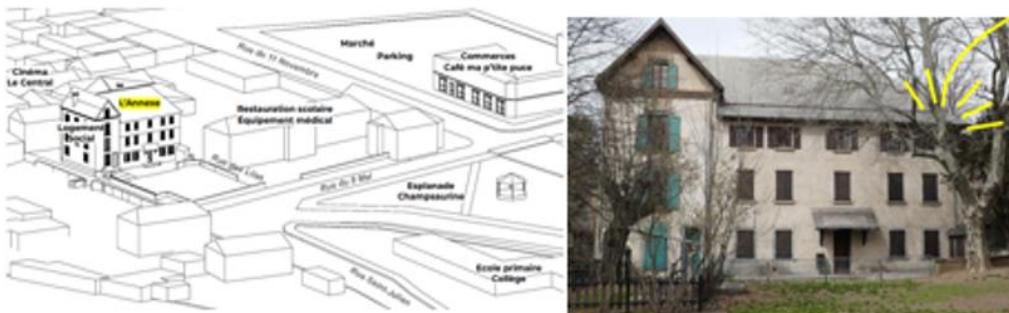
4) L'accompagnement des collectivités en ingénierie

Programme PICT - Lot 23-11 sur l'émergence et le développement de tiers-lieux

3 unités d'œuvre mobilisables pour un accompagnement complet

- Etude d'opportunité et de faisabilité du projet de tiers-lieu :** le bureau d'étude analyse les besoins du territoire, ses contraintes ainsi que les communautés qui peuvent s'impliquer
- Co-construction du projet et programmation du lieu :** mise en place et animation d'outils de concertation et de partage de la gouvernance du lieu + étude programmatique architecturale
- Sécurisation du modèle économique du lieu :** recherche de financement, projections pluriannuelles, estimation des coûts et recettes, conseils sur les activités à exploiter

Exemple d'un projet accompagné → étude de faisabilité, programmation et modèle économique d'un tiers-lieu :
Le centre social associatif à Saint-Bonnet-En Champsaur (05)



Une procédure sur mesure depuis les collectivités avec l'appui et le soutien de l'Etat local et national

- La collectivité formule un besoin d'accompagnement
- Prise de contact avec le référent territorial ANCT ou la personne chargée des dispositifs sur mesure dans votre département
- Sollicitation auprès du Préfet de Département
- Pré-analyse par les services de l'Etat local
- Sollicitation de l'ANCT (Chargé.e de Mission Territorial – CMT)
- Mise à disposition d'un bureau d'étude grâce au marché d'ingénierie
- Réunion de cadrage
- Déroulement de la mission : le bureau d'étude se déplace régulièrement dans la collectivité et fournit ses analyses
- Réunion de bilan

En 2021-2024
38 projets pour 1.2 millions d'euros d'ingénierie